

OU PUIS-JE DEMANDER UN DOSSIER ?

Vous pouvez récupérer et déposer les dossiers CVCP auprès des sites suivants :

Bureau du CVCP - 515 5th Street NW, Room 109, Washington, D.C. 20001

Site distant - 1 Balance and Restorative Justice Center 1215 South Capitol Street, SW Washington, DC 20003

Site distant - 2 Balance and Restorative Justice Center 1110 V Street, SE Washington, DC 20020

Site distant - 3 Balance and Restorative Justice Center 118 Q Street, NE Washington, DC 20002

Site distant - 4 Balance and Restorative Justice Center 920 Rhode Island Avenue, NE Washington, DC 20018

Site distant - 5 Balance and Restorative Justice Center 4209 9th St., NW Washington, DC 20011

OU EN LIGNE SUR

Demande d'entretien interactif auto-guidé
<https://lawhelpinteractive.org/Interview/GeneralInterview/8116/engine>

Format PDF

<https://www.dccourts.gov/services/crime-victims-compensation-matters>

NOUS CONTACTER



515 5th Street NW, Room 109
Washington, D.C. 20001



(202) 879-4216



8h30 - 17h00
Lundi - vendredi



PROGRAMME D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

COUR SUPÉRIEURE DU
DISTRICT DE COLUMBIA



« Ouvert à tous, confiance pour tous,
justice pour tous »

NOUS CONNAITRE

Le Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels (Crime Victims Compensation Program, CVCP) offre une aide financière et un remboursement aux victimes d'actes criminels et à leur famille pour les dépenses liées à la criminalité.

Une somme maximal de 25 000 \$ par demande peut être octroyée pour les services nécessaires liés au crime perpétré. Certaines dépenses inhérentes à la requête déposée peuvent être soumises à des sous-limites individuelles.

QUI PEUT DEMANDER UNE PRISE EN CHARGE ?

Pour être admissible à une indemnisation, vous devez :

- Avoir subi un préjudice corporel à la suite d'un crime qui s'est produit à Washington, ou être un membre de la famille d'une victime d'un crime
- Signaler le crime dans les 7 jours (certaines exceptions s'appliquent)
- Demander de l'aide dans un délai d'un an à compter de la date à laquelle le crime a été commis

TYPES DE CRIMES COUVERTS PAR LE PROGRAMME

- Incendie criminel
- Agression
- Cambriolage
- Vol de voiture
- Cruauté envers un enfant
- Violence familiale
- Homicide
- Enlèvement
- Trafic de main-d'œuvre
- Défiguration malveillante
- Destruction
- Émeute
- Vol
- Trafic sexuel
- Sévices ou agressions sexuels
- Exploitation sexuelle d'un mineur
- Harcèlement
- Terrorisme
- Menaces
- Infractions routières (conduite avec facultés affaiblies, conduite imprudente, etc.)
- Utilisation illicite d'explosifs
- Arme de destruction massive

Cette liste n'est pas exhaustive. Pour une liste complète des crimes couverts, consulter le Code §4-501 du district de Columbia

DEPENSES COUVERTES

Le Programme peut rembourser des dépenses telles que :

- Soins médicaux/dentaires
- Conseil
- Factures funéraires
- Perte de salaire
- Absence d'aide
- Transport
- Logement provisoire d'urgence
- Déménagement et relocation
- Nettoyage de la scène de crime

Cette liste n'est pas exhaustive

L'indemnisation des victimes d'actes criminels **ne couvre pas** la destruction des biens

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- Formulaire du CVCP
- Photo d'identité en cours de validité
- Documents relatifs au crime (tels que rapport de police, ordonnances judiciaires)
- D'autres documents peuvent être exigés en complément du formulaire.